

Institut Régional des Travailleurs Sociaux (IRTS) de Talence
Fiche DOCOMOMO



Fig. 1 : formes intérieures prolongées à l'extérieur, selon une trame régulière

Fichier international de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : IRTS (Institut Régional du Travail Social d'Aquitaine)

Nom actuel : Institut Régional du Travail Social Nouvelle-Aquitaine (IRTS)

Numéro et nom de la rue : 9 rue François Rabelais

Ville : 33400 Talence

Pays : France

.....

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : Association Régionale du Travail Social Nouvelle-Aquitaine (ARTS Aquitaine) assurant la gouvernance de l'institut

Adresse : 9 rue François Rabelais – 33400 TALENCE

Téléphone : +33(0)5 56 84 20 20

Fax : +33(0)5 56 84 20 22

E-mail : contact@irtsnouvelleaquitaine.fr

Internet : <http://www.irtsaquitaine.fr/>

.....

ETAT DE LA PROTECTION

Type : Le bâtiment de l'IRTS est situé dans le périmètre de protection (500 mètres) aux abords d'un Monument Historique (le Château Raba) : il ne peut donc être transformé ou détruit sans l'accord préalable d'un Architecte des Bâtiments de France. La parcelle de l'IRTS est également classée en zone Urbaine de Grands Equipements et Services urbains (zone UGES). En plus du Château Raba, la zone boisée à l'Est de la parcelle est une zone boisée protégée. En parallèle, le bâtiment a reçu le label Patrimoine du XX^e siècle en 2015, qui a pour objectif de sensibiliser la population sur des bâtiments remarquables de l'architecture moderne du XX^e siècle.

Date : Le domaine de Raba fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques depuis le 25 juillet 2007 alors que le Château Raba fait l'objet d'un classement depuis le 21 mars 2008.

.....

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH), à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine

Adresse : 54 Rue Magendie, 33000 BORDEAUX

Téléphone : +33(0)5 57 95 02 02

Fax : +33(0)5 57 95 01 25

.....

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande : Les maîtres d'ouvrage sont le Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale, et la Caisse d'Allocations Familiales.

Architectes : Edmond Lay (1930-) et Jean-Paul Saint-Laurent

Autres intervenants : Non connus

Ingénieurs : Ingénieur V.R.D. BOUSQUET Guy

Contractants : Le lot charpente-couverture-zinguerie est confié à l'entreprise DAURIAC (chemin du Pésayre, 31700 BLAGNAC).

.....

CHRONOLOGIE

Date du concours : En 1970, la Communauté Urbaine de Bordeaux et le Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale lancent un concours d'idées à portée nationale, afin d'avoir des locaux pour

l'IRFTSA ¹ (Instance Régionale de Formation, des Travaux Sociaux et recherches sociales d'Aquitaine). Le lauréat du concours est Edmond Lay, qui collabore avec Jean-Paul Saint-Laurent sur le projet.

Date de la commande : L'idée d'un IRTS naît en 1963, le programme est établi en 1967 puis le concours d'idées est lancé en 1970.

Période de conception : 1970-1971 (établissement du projet) / 1972-1974 (dépôt du Permis de Construire le 3 juillet 1972, début du chantier en novembre 1972).

Durée du chantier : Deux ans, fini en août 1974.

Inauguration : 16 septembre 1974 par René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'Action Sociale.

.....

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :

Les locaux de l'IRTS sont toujours occupés et ont gardé le même usage que celui prévu dans le concours, soit un équipement social et socio-éducatif. Cet établissement est un institut du travail social, c'est-à-dire un centre de formation ayant pour mission d'assurer des formations professionnelles supérieures dans le secteur social. Ces formations s'adressent à plusieurs publics, que ce soit des étudiants ou des personnes souhaitant se réorienter. L'IRTS permet la délivrance de diplômes par formation mais également par une validation des acquis par expérience, pour les personnes souhaitant valoriser leur parcours et obtenir un titre supplémentaire. Son usage implique que le bâtiment est utilisé toute la journée à la manière d'un établissement scolaire.

Etat du bâtiment :

Le bâtiment tel qu'il se présente est dans un bon état général, avec un entretien soigné des abords et de l'intérieur. Il est fait entièrement de béton, mais ce dernier souffre d'épaufrure. Les cinq années qui suivent la livraison du bâtiment, un affaissement se manifeste dans l'aile droite. Le phénomène est visible dans la salle de réception et le sous-sol avec une forte fissure. D'autres fissures sont également visibles à l'intérieur. Ensuite, le bâtiment est conçu avec un système de murs de refends traversant le bâtiment et qui se prolongent en extérieur. Cette conception a l'inconvénient de créer des ponts thermiques importants. De plus, un couloir de service au rez-de-chaussée possède de l'amiante sous le carrelage du plancher : la loi de 1974 anti-amiante a limité la pose de ce sol. Néanmoins, aucun travail de désamiantage n'est pour le moment envisagé, car il n'est pas à l'air libre.

D'autre part, Edmond Lay a conçu un système de bassins intérieurs et extérieurs, fonctionnant à l'origine grâce à un système de pompe. Cependant, l'entretien de cette dernière étant trop onéreux, l'eau circule entre les bassins seulement grâce à l'apport des eaux pluviales. Ces bassins ont aujourd'hui des problèmes d'étanchéité pour retenir l'eau : ils n'ont pas été rénovés et certains tuyaux se sont bouchés au fil du temps. Le second problème dû au manque d'entretien des bassins a pour conséquence le débordement des bassins en cas de pluie trop importante.

Globalement, de nombreux coûts d'entretien supplémentaires ont été causés par des problèmes de fonctionnement. Subséquemment, le chauffage est aujourd'hui actionné à la demande pour les deux auditoriums. De même, le ficus de l'espace d'accueil monte jusqu'à la verrière, malgré des tailles tous les trois ans.

¹ « IRFTSA » est en réalité l'ancien nom de l'IRTS suite à la fusion de trois écoles. Ce n'est seulement que le 22 août 1986 que le nom « IRTS » est adopté.



Fig. 2 : vue sur l'espace public au centre de l'arc de cercle, avec les bassins intérieurs qui se prolongent à l'extérieur au premier plan

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

Le bâtiment a connu plusieurs interventions au fil du temps : thermiques, acoustiques, travaux de mises aux normes ou encore d'extension.

- En 1984, le système de chauffage est rénové avec la mise en place d'une chaudière gaz. Les radiateurs en serpentins sont remplacés par des modules dessinés sur mesure par l'architecte afin de s'adapter à la morphologie du bâtiment (notamment la courbe).



De gauche à droite : Fig. 3, radiateur suivant la courbe du mur et répondant à l'ondulation du garde-corps ; Fig. 4, cheminée du foyer au centre, réfectoire à gauche

- En 1989, la toiture du foyer est rénovée avec de la tôle.
- En 2002, un centre de documentation est conçu par deux architectes, M. Mourlanette qui a cédé son cabinet à M. Ducastaing, en collaboration avec Edmond Lay. Ce centre se situe à l'arrière de l'auditorium, et remplace la salle d'expression corporelle qui était reliée à la scène du grand amphithéâtre.
- À l'origine, la cheminée dans le foyer, élément central autour duquel s'organise la pièce, fonctionnait. Elle a ensuite été condamnée et transformée ponctuellement en mur d'escalade. Mais suite à des accidents, cette installation est enlevée.
- Concernant la mise aux normes de sécurité incendie, un système de désenfumage a été adopté (société TDL/DMSI) et des portes coupe-feu pleines ont été choisies avec l'accord de l'architecte des Bâtiments de France (menuiseries remises aux normes par la société LABASTERE). Sur l'avis de ce dernier, des portes vitrées ont été installées dans le respect du projet originel. La mise aux normes incendie (SSI) a coûté environ 800 000 euros et a été réalisée par la société CHUBB.



Fig. 5 : porte coupe-feu adaptée à la morphologie du mur de refend

- Afin de réduire les coûts de chauffage, toutes les menuiseries ont été changées en simple vitrage avec des menuiseries acier. Ce choix est expliqué par le ratio entre les coûts des travaux et celui des économies faites en chauffage : les nombreux ponts thermiques rendaient l'investissement du double vitrage rentable seulement 80 années après. C'est l'architecte Joris Ducastaing qui s'est chargé du remplacement.
- En 2016, la mise en place de l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a commencé avec l'installation d'un élévateur dans l'entrée pour rejoindre le premier étage. Cette intervention a induit des travaux au niveau du sol pour disposer la cuvette de l'élévateur ainsi que le percement partiel du garde-corps de l'étage. Pour le moment, cette intervention est la seule répondant à la norme PMR : les travaux pour l'accessibilité devraient se poursuivre jusqu'en 2019. En dehors de ces opérations, Edmond Lay avait à l'origine songé à l'intégration de rampes disséminées dans le bâtiment.
- Les bassins sont des éléments essentiels dans la conception du projet d'Edmond Lay. Une intervention paysagère est actuellement à l'étude afin d'installer dans ces bassins une végétation naturelle, pour re-qualifier ces éléments délaissés au fil du temps à cause des coûts d'entretien. Certaines vasques anciennement remplies d'eau sont aujourd'hui remplies de graviers.
- Pour 2018, une rénovation acoustique est prévue dans les auditoriums.

.....

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance, etc. :

- Archives municipales de Talence, E10, 30 juillet 1972
- Archives de l'IRTS

Dessins, photographies, etc. :

- Photographies : Kimberley Affichard, Claire Cornu, Forlane Ghidina, Guillaume Wiewiora
- Permis de Construire : archives de l'IRTS
- Plans d'ensemble : archives de Talence, cote 237 127 et L40.12
- Plans par niveaux : Relevés par SARL ATELIER D'ARCHITECTURE Joris DUCASTAING

Autres sources, films, vidéos, etc. : /

Principales publications :

- CHALIER Marion, « Archives départementales des Hautes-Pyrénées : Edmond Lay, un architecte singulier du XX^e siècle », *Colonne*, août 2015, n°31, p.25-27.
 - « Edmond Lay : matières et formes », *Techniques et architecture*, juin-juillet 1985, n°360, p. 96-107.
 - LANGLOIS Gilles-Antoine, « Travailler ensemble pour transformer l'environnement : l'atelier de Tarbes et le contexte de mai 68 à l'école de Bordeaux », *Transversale*, 2017, n°2, Talence, ENSAP Bordeaux, p.39-51.
 - SABOYA Marc, « Le champ du signe », *Le Festin*, 2013, n°84, p.114.
-

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Pour Edmond Lay, les liens entre architecture et société se font à travers la réalisation d'espaces publics pour favoriser les conditions d'un épanouissement social et culturel. L'architecte pyrénéen est soucieux du confort des usagers qu'il considère comme des promeneurs au sein de leur habitat. Pour cela, il tente de mettre en corrélation le bien-être de l'utilisateur et la fluidité de la circulation dans ses plans.

Situé sur le domaine de Raba dans la commune de Talence, au-delà du cours de la Libération, l'IRTS émerge sur la parcelle à l'angle entre la rue Ronsard et la rue François Rabelais. Le bâtiment est légèrement en contrebas par rapport à la route, et semble s'ancrer dans le sol. En forme d'arc de cercle achevé par le foyer à une extrémité et la médiathèque de l'autre, l'édifice est ouvert sur une allée d'arbres au premier plan, puis sur le bois du Château de Raba. Edmond Lay recherche un dialogue entre l'extérieur et l'intérieur, une immersion totale dans le site.

À première vue, l'Institut est un collage subtil entre différentes figures géométriques - arcs de cercle, pyramides et parties tronconiques - sur deux niveaux. S'ajoutent deux proéminences qui marquent les seuils d'entrée vers l'accueil et l'administration. Tous ces éléments sont ingénieusement orchestrés et leur disposition est rythmée à partir de l'intérieur de l'arc de cercle. De ce fait, cette partie forme un cloître, noyau central depuis lequel les refends structurels rayonnent. Au centre du cercle, Edmond Lay dessine des espaces publics (le « forum »).



Fig. 6 : figures géométriques qui rythment la façade

La forme en arc de cercle peut être interprétée à la fois comme une ouverture sur l'extérieur et un repli sur soi. Cette dualité est renforcée par des aménagements paysagers et traitements de façade

contrastés. En effet, la partie côté cloître (au Sud) s'incline vers l'extérieur, symbolisant une invitation, et est bordée de bassins en cascades avec des terrasses de graviers, créant un seuil progressif entre l'intérieur et l'extérieur. Quant à la partie côté rue (au Nord), la limite entre espace public et privé est franche, grâce à la mise en place de refends et garde-corps en béton inclinés vers l'intérieur. De ce côté, le toit s'avance pour protéger des rayons solaires et la façade convexe est ponctuée de jardinières.

Pour Edmond Lay, l'extérieur se poursuit à l'intérieur. Entre humanisme et efficacité spatiale, il souhaitait un bâtiment poreux avec des coursives semblables à des rues et des espaces aux dimensions domestiques, le tout dans un parcours ponctué de doubles hauteurs. Il met en œuvre des espaces fluides, courbes, verticaux et des fuites visuelles.

Depuis l'intérieur, un couloir traverse le bâtiment dans son entièreté, et relie le foyer et la médiathèque. Depuis cet élément de desserte sont accessibles les salles de cours qui sont pincées entre deux murs de refend. Le principe est quasiment le même sur les deux niveaux, à la différence près qu'à l'étage, le parcours se fait le long de coursives ponctuées de puits qui permettent d'inonder de lumière naturelle le rez-de-chaussée depuis des failles dans la toiture.



Fig. 7-8 : doubles hauteurs permettant à la lumière d'atteindre le rez-de-chaussée

Le bâtiment se compose d'un étage, sans sous-sol exceptés une cave de stockage, des éléments techniques sous l'accueil et les archives sous le grand auditorium. À une extrémité, le foyer possède une vaste cheminée centrale, condamnée il y a environ dix ans. Autour de cet élément, le sol est composé de dalles, de tapiflex dans la zone de jeux ainsi que de moquettes. L'âtre marque le centre d'un lieu d'échanges et de loisirs. Cet espace est composé d'une charpente apparente en bois, des éléments en roche, un demi-niveau avec le réfectoire et des assises sculptées dans la pierre. D'autre part, la médiathèque se distingue par sa matérialité : pas de refends en béton, des toits en pente sortant du sol et un bandeau vitré laissant apparaître un système structurel de poutres en bois en lamellé-collé. Elle comprend également un jeu de double hauteur grâce à sa mezzanine ainsi que des petites salles le long de la coursive, prévues pour la lecture.

Dès l'accueil, une fontaine circulaire en pierre et béton accompagne le regard vers le couloir. Le parcours intérieur est distribué par de nombreux escaliers et rampes mais qui ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite (hormis le monte-personne installé récemment).

Tout au long de la promenade dans le bâtiment, des bassins, aussi bien extérieurs qu'intérieurs, ponctuent les lieux. Prévus initialement pour être remplis par les eaux pluviales, certains ne le sont plus aujourd'hui pour des questions thermiques.

Le bâtiment allie des éclairages naturels et artificiels. La lumière naturelle pénètre les lieux par des ouvertures zénithales et de grandes baies vitrées sur toutes les façades, captant ainsi la lumière tout au long de la journée. Des appliques, des néons et des projecteurs servent à l'éclairage artificiel du bâtiment, de nombreux luminaires ont été dessinés par l'architecte lui-même, qui a caché les câbles électriques dans des coffres en bois.



Fig. 9 : luminaire dessiné par Edmond Lay

Dans ce projet, l'architecte accorde une forte importance aux matériaux. En outre, le béton est omniprésent, la pierre et le bois se manifestent par touches afin de souligner des éléments singuliers. Dans le foyer et à la médiathèque, le bois présent dans les menuiseries, garde-corps, mains-courantes et luminaires ajoute un effet intimiste en opposition à la rue centrale de desserte en béton. Le sol à l'intérieur est en continuité avec le traitement du sol extérieur, ce qui prouve la volonté d'Edmond Lay d'effacer les limites et d'accentuer les porosités. L'architecture est en lien avec la nature de diverses façons : à l'intérieur par exemple, des galets sont apparents dans le béton et de multiples jardinières et bassins d'eau sont disséminés dans et autour du projet. Les sols des circulations extérieures et intérieures au rez-de-chaussée sont constitués de cailloux lavés. Ceux des bureaux et des salles d'enseignement étaient revêtus à l'origine de moquette, puis remplacés plus tard par du sol souple en vinyle.

Les murs tronconiques que l'on rencontre depuis les dessertes principales sont en béton blanc enduit et ils marquent l'accès aux salles d'enseignement. En général, les plafonds sont peints en blanc, avec des gaines habillées par des placages de chêne clair. Les murs sont revêtus de murane ou somvyl, sauf ceux de l'auditorium qui sont en pierre et béton recouverts de crépis blanc. Certains murs intérieurs sont investis par des peintures réalisés par les élèves.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. Appréciation technique :

D'un point de vue paysager, l'édifice s'adapte de manière harmonieuse au relief : avec deux niveaux seulement, il s'ancre dans le site en respectant la déclivité du sol. D'un point de vue architectural, Edmond Lay affiche l'association de plusieurs matériaux : voiles de béton brut, planches

et poutres préfabriquées, béton désactivé en parement, pierres à nu et parpaings empilés enduits. Le traitement de l'eau est réalisé de manière innovante et subtile.

L'architecte va au-delà d'une volonté d'évacuer l'eau : Edmond Lay l'intègre dans le bâtiment pour en faire un élément à part entière s'ajoutant à la liste précédemment citée. Il mène une réflexion très poussée sur la manière d'amener l'eau à des endroits précis pour la guider dans les nombreux bassins situés à l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Ce système de ruissellement est couplé, à l'origine, à un système de pompes contrôlant l'écoulement de l'eau dans les bassins. Au niveau des toitures, il n'y a pas de rétention d'eau grâce à des étanchéités bitumineuses.

2. Appréciation sociale :

Le programme de l'édifice implique qu'il est un lieu d'enseignement à caractère social². De plus, il constitue le témoignage de l'architecture moderne du XX^e siècle. Au-delà de ces aspects, l'architecte a travaillé sur les espaces publics au cœur de l'arc de cercle du bâtiment, dans une perspective humaniste. Edmond Lay se dit étranger aux tendances architecturales, mais il se veut au service des autres. Il conçoit le bâtiment en recherchant le bien-être de l'utilisateur, aussi bien psychologique, biologique et social.

3. Appréciation artistique et esthétique :

L'IRTS est une expérimentation d'architecture organique, où une grande importance est accordée à l'utilisation de matériaux locaux, et notamment au béton et aux pierres. Edmond Lay traduit sa volonté de lien fort avec la nature par une réflexion sur l'insertion dans le site, dans son relief et sa végétation, et dans l'intégration de l'eau dans le bâtiment. En effet, Edmond Lay ne conçoit pas cette dernière comme une contrainte mais plutôt comme un élément architectural à part entière. L'eau est mise en scène dans les bassins en cascade, créant à l'intérieur des ambiances sonores et visuelles différentes selon l'intensité des pluies, évoluant dans le temps de manière imprévisible. Les bassins recueillant l'eau ponctuent le parcours de l'utilisateur depuis l'extérieur vers l'intérieur et inversement, conférant un aspect à la fois atypique et « spectaculaire » au bâtiment.

L'inclinaison de la façade pour l'écoulement de l'eau de pluie en cascade est aussi un moyen d'amener le regard vers le ciel. De plus, l'architecte importe un vocabulaire pyrénéen dans ce projet (toitures, pierres...), nous rappelant ainsi ses origines. Edmond Lay va au-delà de son rôle d'architecte : il s'attache à dessiner lui-même du mobilier tels que les luminaires des couloirs ou *a posteriori* de la livraison du bâtiment, les radiateurs en les intégrant dans une conception organique générale.

4. Arguments justifiant le statut canonique (local, national, international) :

Le bâtiment a été labellisé « Patrimoine du XX^e siècle » en 2015. En effet, l'édifice est le témoignage de l'architecture moderne organique du XX^e siècle. Il est aussi une preuve de l'influence de l'architecte américain Frank Lloyd Wright (1867-1959) sur l'architecte français Edmond Lay, moins connu, mais dont certaines œuvres ont été inscrites aux Monuments Historiques.

² Voir Partie 1 « Identité du bâtiment ou de l'ensemble » / « Etat actuel du bâtiment » / « Usage »

5. Évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

- Maison Norman Lykes, Frank Lloyd WRIGHT, Phoenix (Arizona, Etats-Unis), 1959 : Lors du séjour d'Edmond Lay aux Etats-Unis, il découvre l'architecture de Frank Lloyd Wright, qui le fascine et dont il apprend beaucoup. D'ailleurs, pour la conception de l'IRTS, l'architecte puise son inspiration dans la maison Norman Lykes, une villa qui offre des vues sur la nature et sur Palm Canyon. Wright utilise des matériaux bruts et trouve l'origine de ses formes dans la nature. Des espaces courbes et semi-circulaires se succèdent, laissant apparaître une large cheminée et des saillies formées par les terrasses et les murs en prolongement des jardins. Les espaces intérieur et extérieur sont en étroite relation, un lien organique d'après l'architecte qui veut inscrire son œuvre dans le paysage. La maison est constituée d'une succession de dispositifs architecturaux et conceptuels en association avec la nature dans lesquels Edmond Lay trouvera une source majeure d'inspiration pour son travail, notamment pour l'IRTS.
- Faculté des sciences et technologies, Edmond Lay, Georges Tourny et Claude Gocłowski, Nancy (France), 1963-1971 : Réalisé deux ans avant l'IRTS, le bâtiment se compose de formes organiques, puisées dans la nature et inspirées des travaux de Frank Lloyd Wright. Dans ce projet, Edmond Lay abandonne les barres pour trois volumes aux formes courbes. Les architectes réalisent une approche paysagère sensible, en intégrant l'université au talweg existant. La forme courbe centrale s'organise autour d'un espace planté, semblable à un forum ayant pour but d'être un espace socialisant. L'emploi du béton et des pierres est très marquant : certaines surfaces sont laissées en béton brut, d'autres laissent apparaître les pierres et des voiles de béton sont présents dans le hall d'entrée. L'architecte crée un espace intérieur composé de trois circulations concentriques, de passerelles vitrées, de niveaux et demi-niveaux, de percements triangulaires amenant la lumière naturelle, le tout ponctué d'œuvres d'art. Lay fait la synthèse dans ce projet de ses inspirations américaines et de celles issues du rapport avec la nature. Il réemploie de nombreuses idées de ce projet dans l'IRTS où il ira encore plus loin dans ses réflexions.
- Caisse d'épargne de Mériadeck, Edmond Lay, Pierre Layré-Cassou et Pierre Dugravier, Bordeaux (France), 1974-1979 : Après la réalisation de l'IRTS, Lay conçoit ici ce qui est peut-être son œuvre majeure. La lumière zénithale est omniprésente dans le projet : en effet, le bâtiment est conçu autour d'une verrière centrale de dix-sept mètres de haut. Les formes courbes modèlent le projet, inspirées de formes naturelles et du musée Guggenheim à New York imaginé par Frank Lloyd Wright. A l'instar de l'IRTS, des décalages de hauteurs et de murs, des jeux d'escaliers et de nombreux bassins sont mis en scène. Aussi, une unité de matériaux et de teintes entre intérieur et extérieur est mise en place et les structures en béton sont constituées d'éléments de remplissage en gros granulats de pierre. Ce bâtiment reprend à plus grande échelle de nombreuses idées mises en place à l'IRTS : un aboutissement de ses idées qui lui vaudra l'inscription en totalité de la Caisse d'Épargne au titre de Monument Historique le 24 mars 2014 comme « témoignage de l'architecture-sculpture de la seconde moitié du XX^e siècle ».

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

1. Archives visuelles originales : /

2. Photographies et dessins récents :

- Fig. 1 : Depuis le nord, à l'intérieur de la courbe, © Claire Cornu, 2017
 - Fig. 2 : En regardant vers les bassins de l'intérieur de la courbe, © Kimberley Affichard, 2018
 - Fig. 3 : Depuis l'étage, © Forlane Ghidina, 2018
 - Fig. 4 : Intérieur du foyer, au nord-est, © Forlane Ghidina, 2018
 - Fig. 5 : Depuis le nord-ouest du rez-de-chaussée, © Claire Cornu, 2018
 - Fig. 6 : Depuis la rue Ronsard, © Guillaume Wiewiora, 2017
 - Fig. 7 : Depuis l'étage en regardant vers le rez-de-chaussée, © Kimberley Affichard, 2018
 - Fig. 8 : Depuis l'étage en regardant vers le rez-de-chaussée, © Forlane Ghidina, 2018
 - Fig. 9 : Luminaires du premier étage, © Forlane Ghidina, 2018
-

Date : 14 avril 2018

Rapporteurs : Kimberley AFFICHARD, Claire CORNU, Gatiene DUBOIS-THEBAUD, Forlane GHIDINA, Dimitri PANAZOL